



POUVOIR D'ACHAT : LE COMPTE N'Y EST PAS

Pas d'AG et une prime PPV insuffisante

Mesures annoncées

PRIME EN FAVEUR DU POUVOIR D'ACHAT	
Salaire annuel inférieur à 38951,06€ bruts	Salaire annuel entre 38951,06€ et 58426,09€ bruts
1000€ nets (versés en octobre)	500€ nets (versés en octobre)
Monétisation possible 3 jours RTT/annualisation majorés de 25% pour ouvriers et TAM de 10% pour les salariés au forfait jour.	

**Cela ne répond pas aux attentes de la
CFDT**

Les primes sont insuffisantes, la CFDT veut une revalorisation des salaires.

Le salaire reste la référence de calcul pour le chômage, la maladie, la retraite. Les cotisations associées permettent de faire fonctionner notre assurance chômage, notre assurance maladie, notre mutuelle, notre contrat prévoyance, notre régime de retraites.

**L'augmentation des salaires est une
nécessité, les primes masques la réalité**

LA CFDT APPEL AU DEBRAYAGE

**Le mercredi 28 septembre
2H par tournée**

**Equipe D01 de 11H30 à 13H30
RDV SAS BE**

**Equipe D02 de 13H30 à 15h30
RDV DEVANT LE SITE**

**Equipe NP de 22H00 à 00H00
RDV SAS BE**

**Le personnel de jour pourra participer aux horaires
de doublage**

**LA CFDT concertera les salariés
Pour une éventuelle reconduction.**